

# PETITION AUX AUTORITES FEDERALES ET CANTONALES POUR LA QUALITE DE LA MEDECINE ET DES SOINS

*Nous soussignés, médecins de toutes spécialités et assistantes médicales, professionnels de la santé et patients réunis, ayant à l'esprit les faits suivants :*

- **la nouvelle liste des analyses en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2009 aura pour effet de faire disparaître le laboratoire du cabinet du médecin de premier recours :** baisser de 20 à 40 % le prix facturé des analyses faites au cabinet, dont la marge est aujourd'hui inférieure à 15%, c'est supprimer le laboratoire de proximité ; les laboratoires ne couvrant plus leurs frais, les médecins devront y renoncer ;
- **le laboratoire du cabinet, outil essentiel du médecin de premier recours, est un élément majeur de la qualité des soins :** le labo permet la rapidité du diagnostic dans les cas d'urgence, réduit au minimum le temps requis pour commencer un traitement, diminue les risques que les maladies traitées trop tardivement font courir au patient, facilite le suivi des maladies chroniques et aiguës et assure finalement un traitement économique ;
- **outre des risques accrus, cette suppression entraînera pour le patient une dégradation de la qualité de sa prise en charge en même temps que des inconvénients non négligeables et coûteux :** perte de temps pour se rendre lui-même dans un laboratoire, attente des résultats, nouvelle consultation chez le médecin ;
- **loin d'aboutir aux économies escomptées, cette décision technocratique entraînera des coûts additionnels sans comparaison :** consultations et hospitalisations supplémentaires, assistantes médicales au chômage, démotivation de la profession médicale, pénurie médicale aggravée alors que la Suisse fait face à un manque de relève avéré et au vieillissement de sa population, désertification médicale dans les régions rurales ;
- **cette nouvelle mesure, qui vient s'ajouter à d'autres (chirurgie ambulatoire, radiologie et psychiatrie, etc.), préfigure une dégradation de la prise en charge médicale des patients,**

1. ***nous exigeons des autorités fédérales l'annulation de cette révision insensée de la liste des analyses, parce que nous tenons au maintien d'une médecine et de soins de qualité et de proximité :*** pilier de notre excellent système de soins, le métier de médecin de premier recours doit être renforcé au lieu d'être réduit à un rôle de simple triage comme dans les pays voisins ;
2. ***nous voulons être associés, dans un vrai partenariat et sur un pied d'égalité, au contrôle des coûts de la santé,*** alors que, sous la pression du lobby des assureurs, la qualité de la prise en charge est sacrifiée sur l'autel de l'économie, qui génère en outre souvent de fausses économies ;
3. ***nous demandons un vrai dialogue fondé sur l'écoute et le respect, et appelons à une collaboration ouverte et intelligente des autorités fédérales et cantonales avec tous les professionnels de la santé et avec les représentants des patients ;***
4. ***nous invitons les autorités législatives et exécutives du canton (compétent pour assurer la couverture des besoins) et de la Confédération (responsable de la gestion de l'assurance-maladie), à tout mettre en œuvre pour agir dans ce sens.***

NOM et PRENOM(S)	ADRESSE	SIGNATURE

*Peuvent signer les ressortissants suisses et étrangers*

*Pétition à retourner pour le 23 mars 2009 au plus tard à : **AMG, rue Micheli-du-Crest 12, 1205 Genève***